

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 2 mars 2012 une note d'information relative à **l'émission par UNIMER S.A d'un emprunt obligataire.**

Cette émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans la note d'information.

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **350.000.000 DHS** réparti comme suit :

- Une tranche A cotée à la Bourse de Casablanca, à taux révisable;
- Une tranche B cotée à la Bourse de Casablanca, à taux fixe ;
- Une tranche C non cotée, à taux révisable;
- Une tranche D non cotée, à taux fixe.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A : obligations cotées à taux révisable	Tranche B : obligations cotées à taux fixe	Tranche C : obligations non cotées à taux révisable	Tranche D : obligations non cotées à taux fixe
Plafond	350 000 000 MAD	350 000 000 MAD	350 000 000 MAD	350 000 000 MAD
Nombre	3 500 Obligations	3 500 Obligations	3 500 Obligations	3 500 Obligations
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux	Révisable en référence au taux plein 52 semaines déterminé sur la base de la courbe secondaire, augmenté d'une prime de risque. Pour la 1 ^{ère} année, la référence est le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 09 mars 2012, augmenté d'une prime de risque	Fixe en référence à la courbe secondaire des BDT 7 ans telle qu'elle sera publiée le 09 mars 2012 par Bank Al Maghrib, augmenté d'une prime de risque.	Révisable en référence au taux plein 52 semaines déterminé sur la base de la courbe secondaire, augmenté d'une prime de risque. Pour la 1 ^{ère} année, la référence est le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 09 mars 2012, augmenté d'une prime de risque	Fixe en référence à la courbe secondaire des BDT 7 ans telle qu'elle sera publiée le 09 mars 2012 par Bank Al Maghrib, augmenté d'une prime de risque.
Prime de risque	140 pbs	150 pbs	140 pbs	150 pbs
Mode de remboursement du principal	<i>In fine</i>	Amortissement constant	<i>In fine</i>	Amortissement constant
Période de souscription	Du 12 Mars au 14 Mars 2012 inclus			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège d'UNIMER et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :

Elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- o Au siège d'Unimer (Km 11. Rue L. Route des Zanatas Ain Sebaâ Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 Casablanca)
- o Auprès de BMCE Bank (140, avenue Hassan II, Casablanca).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet (www.casablanca-bourse.com) ;
- Elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/006/2012